

TUNISO- EMIRATIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2019

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société TUNISO EMIRATIE SICAV (TES) pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2019, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 70.379.851 DT et un résultat de la période de 1.040.175 DT.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société TES, comprenant le bilan au 31 Mars 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « TES » arrêtés au 31 Mars 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société TUNISO EMIRATIE SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Les emplois en titres émis ou garantis par « Hannibal Lease » représentent à la date de 31 Mars 2019, 11,32 % de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placements collectifs.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 30 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2019	31/03/2018	31/12/2018
Portefeuille-titres	4	48 734 348	54 090 058	51 241 074
Obligations et valeurs assimilées		45 650 053	50 886 692	48 091 539
Tires des Organismes de Placement Collectif		3 084 294	3 203 366	3 149 535
Placements monétaires et disponibilités		21 630 845	20 306 932	18 447 096
Placements monétaires	5	19 496 440	17 262 802	18 059 508
Disponibilités		2 134 405	3 044 130	387 588
Créances d'exploitation	6	14 658	10 305	9 956
TOTAL ACTIF		70 379 851	74 407 295	69 698 126
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	70 082	75 813	77 168
Autres créditeurs divers	9	61 728	62 092	56 430
TOTAL PASSIF		131 810	137 906	133 599
ACTIF NET				
Capital	8	65 649 640	70 187 187	65 934 277
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 611 685	3 209 775	98
Sommes distribuables de l'exercice en cours		986 716	872 427	3 630 152
ACTIF NET		70 248 041	74 269 390	69 564 527
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		70 379 851	74 407 295	69 698 126

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2019	Période du 01/01 au 31/03/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	10	642 840	662 981	2 868 469
Revenus des obligations et valeurs assimilées		642 840	662 981	2 744 163
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	0	124 306
Revenus des placements monétaires	11	457 578	348 725	1 519 260
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 100 417	1 011 706	4 387 728
Charges de gestion des placements	12	(70 081)	(75 813)	(300 400)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 030 336	935 893	4 087 328
Autres charges	13	(42 759)	(42 194)	(179 301)
RESULTAT D'EXPLOITATION		987 577	893 699	3 908 027
Régularisation du résultat d'exploitation		(861)	(21 271)	(277 875)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		986 716	872 427	3 630 152
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		861	21 271	277 875
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		64 078	48 711	88 063
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		(11 481)	0	(2 988)
Frais de négociation de titres		0	0	0
RESULTAT DE LA PERIODE		1 040 175	942 409	3 993 102

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinar)

	Période du 01/01 au 31/03/2019	Période du 01/01 au 31/03/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 040 175	942 409	3 993 102
Résultat d'exploitation	987 577	893 699	3 908 027
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	64 078	48 711	88 063
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(11 481)	0	(2 988)
Frais de négociation de titres	0	0	0
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	0	0	(1 459 836)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(356 661)	(4 038 532)	(10 334 251)
Souscriptions			
- Capital	8 162 413	9 149 755	73 309 490
- Régularisation des sommes non distribuables	3 308	3 457	48 710
- Régularisation des sommes distribuables	509 932	481 820	1 920 951
Rachats			
- Capital	(8 499 597)	(12 990 115)	(81 440 208)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 359)	(4 613)	(48 782)
- Régularisation des sommes distribuables	(529 358)	(678 836)	(4 124 412)
VARIATION DE L'ACTIF NET	683 514	(3 096 123)	(7 800 985)
ACTIF NET			
En début de période	69 564 527	77 365 512	77 365 512
En fin de période	70 248 041	74 269 390	69 564 527
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	659 374	740 790	740 790
En fin de période	656 002	702 335	659 374
VALEUR LIQUIDATIVE	107,085	105,746	105,501
TAUX DE RENDEMENT	1,50%	1,25%	5,40%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, Elle a été créée le 29 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS» et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La « Banque de Tunisie et des Emirats » assure les fonctions de distributeur et de dépositaire de fonds et de titres.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée à partir du 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et la SICAV elle-même.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2019, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

3.2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société TUNISO EMIRATIE SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2019 à : 48.734.348 DT et se détaille ainsi :

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2019	% Actif net	Intérêts courus/ +ou- V potentiel
Obligations & valeurs assimilées			44 086 730	45 650 053	64,98%	1 563 323
Obligations			30 750 580	31 573 254	44,95%	822 674
AB-2010_15A_31/08		5 000	233 200	242 029	0,34%	8 829
AB-2010_15A_31/08		2 000	93 280	96 812	0,14%	3 532
AB-S-2009_15A_30/09_A		15 000	599 550	612 656	0,87%	13 106
AB-S-2009_15A_30/09_B		15 000	599 550	619 056	0,88%	19 507
AB-S-2016-1_5A_21/11_A		20 000	1 200 000	1 225 497	1,74%	25 497
AB-S-2016-1_7A_21/11_B		5 000	500 000	510 767	0,73%	10 767
AB-S-2017-1_7A_30/04_C		5 000	500 000	528 353	0,75%	28 353
AB-S-2017-1_7A_30_04_C		5 000	500 000	528 353	0,75%	28 353
AIL 2014-1_5A_31/07		3 000	60 000	62 342	0,09%	2 342
AIL 2015-1_7A_06/08_B		4 300	344 000	358 086	0,51%	14 086
ATB2009-A2_10A_20/05		15 000	187 500	197 718	0,28%	10 218
ATB2009-B2_20A_20/05		10 000	733 200	763 161	1,09%	29 961
ATL2013-2_7A_15/11_F		5 000	200 000	204 324	0,29%	4 324
ATL2013-2_7A_15/11_F		2 000	80 000	81 730	0,12%	1 730

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2019	% Actif net	Intérêts courus/ +ou- V potentiel
ATL2014-3_7A_09/02_C		5 000	300 000	302 615	0,43%	2 616
ATL2015-1_7A_13/07_C		5 000	400 000	418 031	0,60%	18 031
ATL2015-2_7A_25/02_C		10 000	800 000	804 756	1,15%	4 756
ATL2016-1_7A_27/06_C		4 000	400 000	418 889	0,60%	18 889
ATL2017-1_7A_15/03_C		5 000	500 000	501 449	0,71%	1 449
ATL2017-2_5A_02/03_B		10 000	800 000	805 052	1,15%	5 052
ATL2017-2_7A_02/03_C		5 000	500 000	502 607	0,72%	2 607
ATL-S-2017_7A_16/10		3 000	300 000	308 675	0,44%	8 675
ATTIJARI						
BANK2015_7A_30/10_B		5 000	400 000	410 060	0,58%	10 060
ATTIJARI						
BANK2017_5A_31/05_A		5 000	400 000	419 787	0,60%	19 787
ATTIJARI LEASING2016-2_5A_03/03_A		2 000	120 000	120 582	0,17%	582
ATTIJARI LEASING2016-2_7A_03/03_C		3 000	300 000	301 493	0,43%	1 493
BH2009_15A_31/12_A		10 000	461 000	468 405	0,67%	7 405
BH2016_5A_06/05_A		3 000	180 000	189 634	0,27%	9 634
BH-S-2018-1_5A_20/04		5 000	500 000	534 360	0,76%	34 360
BNA-S-2018-1_5A_10/08_F		2 500	250 000	260 578	0,37%	10 578
BNA-S-2018-1_5A_10/08_V		2 500	250 000	261 873	0,37%	11 873
BTE2010_20A_17/09_B		20 000	1 200 000	1 230 157	1,75%	30 157
BTK 2014-1_7A_15/12_B		15 000	900 000	915 725	1,30%	15 725
BTK2009-B_10A_26/02		5 000	50 000	50 297	0,07%	297
BTK2009-C_15A_26/02		10 000	399 700	402 107	0,57%	2 407
BTK2009-D_20A_26/02		5 000	275 000	276 199	0,39%	1 199
BTK 2012-1_7A_15/11		5 000	71 450	72 802	0,10%	1 352
BTK2012-1_7A_15/11		20 000	285 800	291 207	0,41%	5 407
CHO2009_10A_19/11_V	BIAT	2 000	25 000	25 601	0,04%	601
CIL2014-1_5A_15/07_F		5 000	100 000	104 103	0,15%	4 103
CIL2014-1_5A_15/07_F		3 000	60 000	62 462	0,09%	2 462
CIL2014-2_5A_30/01_F		5 000	100 000	101 016	0,14%	1 016
CIL2014-2_5A_30/01_F		3 000	60 000	60 610	0,09%	610
CIL2015-1_5A_15/06_F		5 000	200 000	209 725	0,30%	9 725
CIL2015-2_5A_30/10_F		10 000	400 000	410 261	0,58%	10 261
CIL2016-1_5A_16/05_F		5 000	300 000	315 781	0,45%	15 781
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	120 000	120 888	0,17%	888
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	120 000	120 888	0,17%	888
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	120 000	120 888	0,17%	888
CIL2017-2_5A_15/03		3 000	240 000	240 709	0,34%	709
HL2015-1_7A_25/11_B		10 000	800 000	817 637	1,16%	17 637
HL2015-2_7A_28/03_B		10 000	800 000	800 549	1,14%	549
HL2016-1_5A_28/06		7 000	420 000	439 507	0,63%	19 507
HL2017-2_7A_10/07_B		3 000	300 000	313 678	0,45%	13 678

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2019	% Actif net	Intérêts courus/ +ou- V potentiel
HL2017-2_7A_10_07_B	AMEN BANK	2 000	200 000	209 119	0,30%	9 119
HL2017-3_5A_26_01_A		5 000	400 000	404 559	0,58%	4 559
HL2017-3_7A_26_01_B		10 000	1 000 000	1 011 753	1,44%	11 753
HL2018-2_5A_25_02_A		2 000	200 000	201 654	0,29%	1 654
HL2018-2_7A_25_02_B		3 000	300 000	302 647	0,43%	2 647
MEUBX2015_7A_30/06_A		3 000	300 000	314 195	0,45%	14 195
STB2008-2_16A_18/02		15 000	562 500	565 866	0,81%	3 366
STB2010-1_10A_23/03_A		5 000	50 000	50 078	0,07%	78
STB2010-1_15A_23/03_B		3 000	119 910	120 035	0,17%	125
STB2010-1_15A_23/03_B		2 000	79 940	80 023	0,11%	83
TL2014-2_7A_15/12_B		10 000	600 000	610 975	0,87%	10 976
TL2016-1_7A_05/04_B		10 000	1 000 000	1 061 320	1,51%	61 321
TL-S-2016_7A_01/03_B		3 000	300 000	301 596	0,43%	1 596
TL2017-1_7A_07/06_B		5 000	500 000	525 473	0,75%	25 473
TL2017-2_7A_08/02_B		15 000	1 500 000	1 514 019	2,16%	14 019
TL2018-1_7A_07/05_B		10 000	1 000 000	1 059 130	1,51%	59 130
UIB2009-1C_20A_17/07		30 000	1 650 000	1 704 583	2,43%	54 583
UIB2011-1B_20A_26/08		5 000	325 000	334 783	0,48%	9 783
UIB2011-1B_20A_26/08		5 000	325 000	334 783	0,48%	9 783
UIB-S-2016_5A_06/01_A		5 000	300 000	304 136	0,43%	4 136
Bons du trésor assimilables			13 336 150	14 076 799	20,04%	740 649
BTA 5,75% JANVIER 2021		300	292 050	300 473	0,43%	8 423
BTA 5,60% AOUT 2022		7000	6 729 100	7 111 202	10,12%	382 102
BTA 6% AVRIL 2024		2000	1 933 600	2 056 575	2,93%	122 975
BTA 6,30% MARS 2026		500	458 500	469 393	0,67%	10 893
BTA 6,30% OCTOBRE 2026		1300	1 257 850	1 300 036	1,85%	42 186
BTA 6,7% AVRIL 2028		2800	2 665 050	2 839 121	4,04%	174 071
Titres OPCVM			2 999 331	3 084 294	4,39%	84 963
Actions des SICAV			2 999 331	3 084 294	4,39%	84 963
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV		19155	1 956 141	2 015 029	2,87%	58 888
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV		6744	704 687	723 618	1,03%	18 930
SANADETT SICAV		3123	338 502	345 647	0,49%	7 145
TOTAL			47 086 061	48 734 348	69,37%	1 648 287
Pourcentage par rapport à l'actif					69,24%	

NOTE 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS :**5.1. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2019 à : 19.496.440 DT et se détaille ainsi :

Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2019	% Actif net	Intérêts courus
Certificats de dépôt		14 127 615	14 436 969	20,55%	309 354
CD_BTE_500_12%_05/04/19_80J		489 610	499 481	0,71%	9 870
CD_BTE_500_12%_08/04/19_80J		489 610	499 091	0,71%	9 481
CD_BTE_500_12%_01/04/19_80J		489 610	500 000	0,71%	10 390
CD_BTE_500_12%_04/04/19_90J		488 350	499 612	0,71%	11 262
CD_BTE_500_12%_09/04/19_90J		488 350	498 964	0,71%	10 615
CD_BTE_500_12%_10/04/19_90J		488 350	498 835	0,71%	10 485
CD_BTE_500_12%_08/04/2019_110J		485 852	499 100	0,71%	13 248
CD_BTE_500_12%_08/04/19_130J		483 387	499 105	0,71%	15 719
CD_BTE_1000_12%_10/04/19_140J		964 331	997 707	1,42%	33 376
CD_BTK_2000_13.5%_05/08/19_181J		1 898 303	1 929 205	2,75%	30 902
CD_ML_500_12.20%_15/08/2019_140J		481 882	482 399	0,69%	518
CD_ML_1000_12.30%_05/07/2019_120J		968 492	975 056	1,39%	6 564
CD_HL_1000_13.20%_29/05/19_90J		974 443	983 530	1,40%	9 087
CD_HL_2500_13%_24/04/2019_90J		2 437 046	2 483 912	3,54%	46 866
CL_BL_2500_10%_10/04/2019_140J	AL BARAKA	2 500 000	2 590 972	3,69%	90 972
Comptes à terme		5 000 000	5 059 471	7,20%	59 471
BTE_1000_12.74%_07/08/19_180J		1 000 000	1 014 520	1,44%	14 520
BTE_1000_12.74%_19/08/19_180J		1 000 000	1 011 169	1,44%	11 169
BTK_3000_TMM+6.26%_21/08/19_180J		3 000 000	3 033 781	4,32%	33 781
Total		19 127 615	19 496 440	27,75%	368 825
Pourcentage par rapport à l'actif				27,70%	

5.2. Valeurs mobilières en portefeuille détaillées par émetteur/garant :

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société TES et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 Mars 2019 une valeur comptable de 63.171.317 DT, soit 89.76 % du total actif. Elles se détaillent, par émetteur et/ou garant, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Certificats de dépôt	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM			
ETAT	0	14 076 799	0		14 076 799	20,00%
AB	4 677 718 (1)	0	0	0	4 677 718	6,65%
AIL	420 429	0	0	0	420 429	0,60%
ATB	960 879	0	0	0	960 879	1,37%
ATL	4 348 128	0	0	0	4 348 128	6,18%
ATTIJARI BANK	829 848	0	0	0	829 848	1,18%
ATTIJARI LEASING	422 075	0	0	0	422 075	0,60%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	0	0	2 015 029	0	2 015 029	2,86%
BL	0	0	0	2 590 972 (3)	2 590 972	3,68%
BH	1 192 399	0	0	0	1 192 399	1,69%
BTE	1 230 157	0	0	4 991 895	6 222 052	8,84%
BTK	2 008 336	0	0	1 929 205	3 937 541	5,59%
BIAT	25 601 (2)	0	0	0	25 601	0,04%
BNA	522 451	0	0	0	522 451	0,74%
ML	0	0	0	1 457 456	1 457 456	2,07%
CIL	1 867 330	0	0	0	1 867 330	2,65%
HL	4 501 103	0	0	3 467 442	7 968 545	11,32%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	0	0	723 618	0	723 618	1,03%
SANADETT SICAV	0	0	345 647	0	345 647	0,49%
STB	816 003	0	0	0	816 003	1,16%
TL	5 072 513	0	0	0	5 072 513	7,21%
UIB	2 678 285	0	0	0	2 678 285	3,81%
Total	31 573 254	14 076 799	3 084 294	14 436 969	63 171 317	89,76%

(1) Dont un emprunt obligataire d'une valeur de 314 195 DT émis par MEUBLATEX et garanti par l'AMEN BANK

(2) Emprunt obligataire émis par CHO et garanti par la BIAT

(3) Certificat de leasing émis par BEST LEASE et avalisé par AL BARAKA BANK TUNISIA

NOTE 6 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2019 à : 14.658 DT, contre : 10.305 DT au 31/03/2018 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2019</u>	<u>31/03/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	14 658	10 305	9 956
Total	14 658	10 305	9 956

NOTE 7 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2019 à : 70.082 DT, contre : 75.813 DT au 31/03/2018 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2019</u>	<u>31/03/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Rémunération du dépositaire	1 233	1 233	5 000
Rémunération du distributeur	68 849	74 580	72 168
Total	70 082	75 813	77 168

NOTE 8 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2019, se détaillent ainsi :

	AU 31/03/2019
<u>Capital en début de période</u>	
Montant	65 934 277
Nombre de titres	659 374
Nombre d'actionnaires	438
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	8 162 413
Nombre de titres émis	81 628
Nombre d'actionnaires nouveaux	237

Rachats effectués

Montant	(8 499 597)
Nombre de titres rachetés	(85 000)
Nombre d'actionnaires sortants	(368)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	64 078
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(11 481)
Régularisation des sommes non distribuables	(51)
Frais de négociation de titres	0

Capital en fin de période

Montant	65 649 640
Nombre de titres	656 002
Nombre d'actionnaires	307

NOTE 9 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2019 à : 61.728 DT, contre : 62.092 DT au 31/03/2018 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2019</u>	<u>31/03/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	15 373	15 363	11 798
Redevances du CMF	5 913	6 404	6 112
Rémunération du PDG	1 479	5 993	1 845
Rémunération du personnel	6 034	5 722	2 908
Loyer	620	620	1 750
Etat, taxes et versements assimilés	673	1 055	1 544
Publications et frais divers	2 930	3 463	2 257
Jetons de présence à payer	23 384	20 259	18 760
Dividendes à payer	1 622	1 563	1 622
Charges constatées d'avance (maintenance BFI)	-1 126	-1 063	-2 872
Autres créditeurs (publicité)	4 827	2 713	10 676
Charges constatées d'avance (Module RAS)	0	0	25
Charges constatées d'avance (Liasse fiscale)	0	0	5
Total	<u>61 728</u>	<u>62 092</u>	<u>56 430</u>

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2019 au 31/03/2019 à : 642.840 DT contre : 662.981 DT pour la même période de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01 au 31/03/2019</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2018</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2018</u>
<u>Revenus des obligations</u>			
- Intérêts	474 906	493 781	2 057 965
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>			
- Intérêts des BTA	167 934	169 200	686 198
<u>Revenus des titres OPCVM</u>			
- Dividendes	0	0	124 306
TOTAL	<u>642 840</u>	<u>662 981</u>	<u>2 868 469</u>

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2019 au 31/03/2019 à : 457.578 DT contre : 348.725 DT pour la même période de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01 au 31/03/2019</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2018</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2018</u>
Intérêts des billets de trésorerie	8 813	24 079	90 148
Intérêts des comptes à terme	59 471	101 848	269 423
Intérêts des certificats de dépôt	374 602	211 086	1 104 426
Intérêts des dépôts à vue	14 691	11 713	55 263
TOTAL	<u>457 578</u>	<u>348 725</u>	<u>1 519 260</u>

NOTE 12 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2019 au 31/03/2019 à : 70.081 DT contre : 75.813 DT pour la même période de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01 au 31/03/2019</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2018</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2018</u>
Rémunération du dépositaire	1 233	1 233	5 000
Rémunération du distributeur	68 849	74 580	295 400
TOTAL	<u>70 081</u>	<u>75 813</u>	<u>300 400</u>

NOTE 13 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019 à : 42.759 DT contre 42.194 DT pour la même période de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2019	Période du 01/01 au 31/03/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018
Honoraires du commissaire aux comptes	3 575	4 192	17 000
Redevances du CMF	17 212	18 645	73 848
Rémunération du PDG	3 046	3 046	12 353
Rémunération du personnel	3 815	3 815	15 471
Etat, taxes et versements assimilés	2 486	1 505	8 953
Loyer	370	370	1 500
Contribution sociale de solidarité	200	0	0
Publications et frais divers	1 800	1 372	6 202
Jetons de présence	4 623	4 623	18 750
Maintenance logiciel BFI	1 746	1 746	7 077
Autres services extérieurs	0	168	252
Divers publicité (compagne)	3 886	2 713	10 676
Maintenance module RAS	0	0	6 024
Maintenance liasse fiscale	0	0	1 196
TOTAL	42 759	42 194	179 301

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION DU DÉPOSITAIRE ET DU DISTRIBUTEUR

14.1 Rémunération du dépositaire

La banque "Banque de Tunisie et des Emirats" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres sa rémunération est fixée à 5,000 dinars TTC par an.

14.2 Rémunération du distributeur

La distribution des titres de la "TUNISO-EMIRATIE SICAV" est confiée depuis le 6 Janvier 2010 à la "Banque de Tunisie et des Emirats", celle-ci est chargée d'assurer dans les meilleures conditions la commercialisation de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0.4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée depuis le 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et par la SICAV elle-même.